

Conseil d'administration Connexion Matawinie

Procès-verbal

TENU LE 23 OCTOBRE 2019
Salle du conseil MRC DE MATAWINIE

SONT PRÉSENTS

MM Sylvain Breton, président du comité, préfet et maire d'Entrelacs Bruno Guilbault, maire de Rawdon Gaétan Morin, maire de Sainte-Marcelline-de-Kildare Tommy Robillard, Les assurances Robillard & Associés Mickael Nadeau, Nouveau Monde Graphite Sébastien Gaudet, chargé de projet de Connexion Matawinie

M^{mes} Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois Isabelle Parent, mairesse de Notre-Dame-de-la-Merci Caroline Cormier, directrice générale de Connexion Matawinie Catherine Dufresne, directrice des finances MRC Matawinie

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de l'assemblée à 8h00

2. VALIDATION DU QUORUM

Le quorum ayant été constaté, M. Sylvain Breton ouvre l'assemblée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU 16 SEPTEMBRE 2019

CACM-015-2019 Il est proposé par Mme Audrey Boisjoly et appuyé par M.

Mickael Nadeau et résolu unanimement que les procès-verbaux soient adoptés tel que rédigés.

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres de Connexion Matawinie ont déjà pris connaissance de l'ordre du jour.

CACM-016-2019

Il est proposé par M. Gaétan Morin appuyé par M. Mickael Nadeau et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point 12-varia les sujets suivants: remboursement frais de déplacement, subvention et échéancier Saint-Michel-des-Saints.



- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- 2. VALIDATION DU QUORUM
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU 16 SEPTEMBRE 2019
- 4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 5. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE AUX AFFAIRES BANCAIRES DE LA PERSONNE MORALE (DIRECTION GÉNÉRALE)
- 6. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
 - a. Politique en matière d'harcèlement
 - b. Politique de santé et sécurité au travail
 - c. Procédure en cas d'urgence
 - d. Registre des accidents et incidents au travail
 - e. Adoption du transfert de contrats de travail de Caroline Cormier et Sébastien Gaudet
- 7. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE AU CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'OBNL DE CONNEXION MATAWINIE
- 8. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE AU MÉCANISME DE PRISE DE DÉCISIONS (DIRECTION GÉNÉRALE)
- ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE À LA LOCATION DE NOUVEAUX LOCAUX POUR CONNEXION MATAWINIE
- 10. SUIVI DU PROJET (DÉMARCHAGE AVEC L'AVOCATE ET BELL CANADA)
- 11. POINTS DE SÉBASTIEN
 - Compte rendu du projet
 - Explication de notre stratégie pour brancher des gens rapidement
 - Rencontre de démarrage
 - Client éloigné du réseau, présentation de cas et proposition de solutions
 - Facturation Bell
 - Bâtisse non MRC
 - Sainte-Mélanie
- 12. VARIA
 - Remboursement frais de déplacement
 - Subvention du ministère
 - Échéancier Saint-Michel-des-Saints
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 5. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE AUX AFFAIRES

Connexion Matawinie 23 octobre 2019 Page 2



BANCAIRES DE LA PERSONNE MORALE (DIRECTION GÉNÉRALE)

Mme Caroline Cormier demande un amendement à la résolution CACM-014-2019 afin d'ajouter son nom comme signataire du compte bancaire. Les signataires seront :

- M. Sylvain Breton, président du CA et préfet de la MRC de Matawinie.
- Mme Isabelle Parent, secrétaire du CA et mairesse de Notre-Dame-de-la-Merci
- Mme Catherine Dufresne, trésorière du CA et directrice des finances de la MRC de Matawinie
- Mme Caroline Cormier, Directrice générale de Connexion Matawinie.

CACM-017-2019 Il est proposé par M. Gaétan Morin et appuyé par M. Tommy

Robillard d'ajouter comme signataire Mme Caroline Cormier,

directrice générale de connexion Matawinie

6. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Cormier présente les points suivants :

- a. Politique en matière d'harcèlement
- b. Politique de santé et sécurité au travail
- c. Procédure en cas d'urgence
- d. Registre des accidents et incidents au travail
- e. Adoption du transfert de contrats de travail de Caroline Cormier et Sébastien Gaudet

CACM-018-2019 Il est proposé par M. Tommy Robillard et appuyé par Mme

Isabelle Parent d'adopter tel que présenté les politiques en matière de harcèlement et de santé et sécurité au travail ainsi

que la procédure en cas d'urgence..

CACM-019-2019 Il est proposé par M. Gaétan Morin et appuyé par Mme Isabelle

Parent d'accepter le transfert du contrat de travail de M. Sébastien Gaudet dans Connexion Matawinie en modifiant le

salaire de base et le retrait des assurances collectives.

CACM-020-2019 Il est proposé par Mme Isabelle Parent et appuyé par M.

Mickaël Nadeau d'accepter le transfert du contrat de travail de Mme Caroline Cormier tel quel dans Connexion Matawinie.

7. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE AU CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'OBNL DE CONNEXION MATAWINIE.

Comme les membres doivent prendre connaissance du code de déontologie et le signer, le point sera reconduit au prochain CA. De plus, l'appellation adoption sera changée pour acceptation et signature du code de déontologie.

8. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE AU MÉCANISME DE PRISE DE DÉCISIONS (DIRECTION GÉNÉRALE)

Octroi de contrat

Entre 0-24 999\$ octroi de gré à gré Entre 25 000 – 101 099 octrois par appel d'offres sur invitation écrit 101 100 et plus - octroi par appel d'offres public

Connexion Matawinie 23 octobre 2019 Page 3



Délégation de pouvoir à directeur général

Travaux préparatoires jusqu'à 25 000\$

Service technique en réseautique jusqu'à 25 000\$

Service administratif jusqu'à 10 000\$

CACM-021-2019 Il est proposé par Mme Audrey Boisjoly et appuyé par M.

Mickaël Nadeau d'accepter la délégation de pouvoir et l'octroi

de contrat tel que présenté.

9. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE À LA LOCATION DE NOUVEAUX LOCAUX POUR CONNEXION MATAWINIE.

Point modifié : Ce n'est pas une adoption, mais seulement un point d'information.

Mme Caroline Cormier informe le conseil que la MRC aura possiblement besoin des bureaux libérés par la SDPRM et que Connexion Matawinie devra se trouver des locaux ailleurs. Une visite a déjà été effectuée dans des locaux à Rawdon.

10. SUIVI DU PROJET (DÉMARCHAGE AVEC L'AVOCATE ET BELL CANADA)

L'avocate a rencontré les hauts dirigeants de Bell Canada le 7 octobre dernier et semble avoir eu des discussions encourageantes. Un courriel avec le résumé de la rencontre sera envoyé aux membres du conseil.

De plus, les frais de l'avocate pourraient nous être remboursés par le CRTC si nous correspondons aux critères d'admissibilité.

11. POINT DE SÉBASTIEN

Sébastien présente le compte rendu du projet et soulève les problématiques.

12. VARIA

<u>Remboursement frais de déplacement</u>: une proposition sera présentée au prochain conseil pour le remboursement des frais de déplacement pour M. Robillard et M. Nadeau.

<u>Subvention</u>: Mme Cormier mentionne qu'il y a une subvention possible du gouvernement pour le projet Connexion Matawinie. Elle s'occupe de remplir la demande d'ici le 18 novembre; date limite pour déposer les documents.

<u>Échéancier St-Michel-des-Saints</u>: M. Nadeau informe le conseil qu'un fil optique doit partir de St-Zénon jusqu'à un site se trouvant à St-Michel-des-Saints. Il propose que Connexion Matawinie travaille en partenariat afin de bénéficier de ce projet pour y installer la fibre.



13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Tommy Robillard, appuyé par Mme Isabelle Parent et résolu unanimement de clore la présente rencontre du Comité.

Levée de l'assemblée à 9h40

Sylvain Breton

Président du conseil d'administration

Caroline Cormier

Directrice Connexion Matawinie

Connexion Matawinie 23 octobre 2019 Page 5